

# Affaires de **PROS**

LE MAGAZINE DES **PROFESSIONNELS** DU **BÂTIMENT**

## DOSSIER

### Le bâtiment à l'heure de l'économie circulaire

Dans le bâtiment comme dans d'autres secteurs clés, la loi de transition énergétique implique de mettre en œuvre de nouvelles stratégies. La lutte contre le gaspillage consiste à réduire, réemployer, réutiliser et recycler les déchets, soit la règle des 4 R de l'économie circulaire. Cette démarche en faveur de l'environnement présente le triple avantage de soutenir la production locale, de réduire la consommation d'énergie et les émissions nettes de déchets.

## À DÉCOUVRIR

Expérimentation chantier zéro carbone



**Gedimat**  
*Au cœur de l'ouvrage.*



## À DÉCOUVRIR

# EXPÉRIMENTATION CHANTIER ZÉRO CARBONE

Réaliser un chantier zéro carbone, c'est-à-dire neutre en émissions de gaz à effet de serre, implique d'en repenser entièrement l'organisation, et nécessite une prise de conscience de tous les acteurs de l'opération : clients, architectes, entreprises, cotraitants (échafaudages, cantonnements...), fournisseurs... Une véritable démarche collective de responsabilité environnementale et sociétale. Décryptage.

En neuf comme en rénovation, un chantier zéro carbone signifie qu'il est neutre en émissions de gaz à effet de serre pendant la phase des travaux. Cela implique pour tous les acteurs du chantier de changer leurs habitudes. Ils doivent mener une réflexion sur le choix des produits, des modes opératoires, de la gestion des déchets et éventuellement de la compensation. En effet, il restera toujours, aussi minimales soient-elles, des émissions de gaz à effet de serre. En général, pour équilibrer cette partie incompressible et atteindre l'objectif, des opérations de reboisement sont financées en parallèle, avec des associations ou des ONG.

## Environnement et entreprises ont tout à y gagner

**Les entreprises qui décident de procéder à ces changements y voient une étape supplémentaire dans un engagement plus ancien pour la construction durable. L'objectif étant de prendre de l'avance dans la démarche en faveur de l'environnement et d'anticiper la norme de demain.** Les entreprises qui expérimentent cette voie arguent aussi de son importance auprès des salariés - elle donne une bonne image de leur société, ce qui les rend fiers de voir leur métier valorisé. Mais la démarche n'est pas uniquement philanthropique, les entreprises doivent également y trouver leur compte sur le plan économique. En général, celles qui se lancent le font d'abord sur un chantier expérimental de

façon à pouvoir en analyser tous les aspects. Car cela nécessite en amont une organisation particulière qui passe par une remise en question systématique de toutes les étapes du chantier.

Concrètement, tenir la promesse d'un chantier bas carbone impose de mobiliser toute la chaîne de production sur trois points essentiels : choix des matériaux, mise en œuvre et organisation, déchets de chantier. Ce qui impose, au préalable, un diagnostic carbone pour déterminer où se situent les impacts environnementaux. Il faut savoir qu'aucun chantier n'est semblable. Par exemple, sur un chantier d'isolation thermique par l'extérieur de logements sociaux, le diagnostic a révélé que plus de 60 % des émissions de carbone provenaient des intrants. Dans ce cas, le choix des produits, et surtout de leur provenance, s'est avéré primordial. La réflexion a donc porté en partie sur l'impact carbone du transport. Le travail de l'entreprise avec son fournisseur a consisté à modifier la chaîne d'approvisionnement afin que les produits fabriqués dans le Sud de la France arrivent directement sur chantier, sans passer par les circuits intermédiaires habituels, et en plus grande quantité. Ce qui impose de pouvoir stocker sur le site. L'ensemble du processus est donc impacté.

## Isolant zéro déchet

**Les déchets et leur traitement sont, eux aussi, pris en compte. La réflexion "bas carbone", qui vise le zéro déchet, engage entreprises et fournisseurs.**

Reprenons l'exemple de l'ITE et des isolants : outre un travail de calepinage précis qui réduit les déchets, donc les pertes lors des découpes, l'entreprise a signé avec son fournisseur une charte de recyclage pour les chutes. Celles-ci ont été collectées, stockées, livrées dans une usine située à deux heures du chantier, puis réintroduites dans le processus de fabrication. La démarche ne peut évidemment fonctionner que si tous



les opérateurs jouent le jeu, d'où une nécessaire réflexion quant à l'organisation pour récupérer lesdites chutes, habituellement jetées dans des bennes. Il faut également trouver un espace de stockage pour les sacs volumineux (2 m<sup>3</sup>), et réduire ainsi la fréquence des allers-retours entre chantier et usine.

La réduction carbone passe aussi par le nettoyage des outils avec des stations écologiques, l'utilisation d'engins électriques ou la mécanisation. En ce qui concerne la vie de chantier, le cantonnement intervient dans le processus, avec la mise à disposition de bases de vie autonomes et parfaitement isolées, avec panneaux solaires, éclairages LED et minuteurs, pompe à eau électrique, produits de nettoyage biodégradables...



Au final, s'il est difficile de trouver des chiffres basés sur des études scientifiques, les acteurs des chantiers respectant ces critères estiment, selon leurs calculs, que la réduction sur les trois postes les plus émissifs est de l'ordre de 20 % pour les intrants, 50 % pour le fret et 60 % pour les déchets.

## Une association et un label "Chantier Zéro Carbone"

Fondée en 2007, l'Association Recherche Qualité Environnementale (ARQE) a créé le label RQE, dans le but "de représenter tous les acteurs soucieux de placer le développement durable au cœur de leur stratégie et de leurs métiers". À ce jour, elle fédère plus de 35 entreprises et plus de 20 métiers représentant tous les intervenants. En 2015, elle a lancé, lors la COP 21, le label "Chantier Zéro Carbone". Ledit label, volontaire, a pour principal objectif d'inciter ses adhérents à matérialiser leur engagement en faveur du développement durable dans leur activité à travers la mise en place d'une politique environnementale à même d'assurer la neutralité des chantiers sur le plan des émissions de gaz à effet de serre. Les premiers ouvrages en copropriété, aéroports et bien sûr en rénovation énergétique, ont été labellisés et ont prouvé l'efficacité de la filière dans ce domaine. Pour les créateurs du label RQE, il est fondamental que les entreprises du bâtiment et leurs salariés prennent conscience que leurs chantiers ont un impact sur l'environnement.

Pour en savoir plus : <https://www.rqe-france.org/>

